Université Rennes 2

Certificat d'Aptitudes à la Fonction de Psychologue de l'Education Nationale (CAFPSYEN)

L'évaluation de l'aptitude professionnelle du stagiaire et la validation du parcours de formation sont effectuées par le jury sur le fondement du référentiel de compétences prévu par l'arrêté du 26 avril 2017.

- Consultez l'intégralité des Articles 6 et 7 de l'Arrêté du 23 août 2017 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des psychologues de l'éducation nationale stagiaires